

Professionnels de santé



© 2014 Les Echos Publishing

Un rapport sur la démocratie sanitaire a été remis ce mois-ci à la ministre de la Santé, Marisol Touraine. Son objectif : s'interroger sur la représentation des usagers dans notre système de santé, notamment comment les impliquer davantage pour améliorer la qualité au sein des établissements de santé.

Ce rapport dresse un bilan de la représentation des usagers en établissements de santé établit par la loi du 4 mars 2002. Il semble que cette participation soit désormais assez répandue. Mais diverses améliorations peuvent encore être apportées. Le rapport recommande par exemple de créer un statut pour ces représentants des usagers. Ils accéderaient ainsi à la formation, seraient défrayés et indemnisés pour le travail effectué, et pourraient participer à tous les niveaux dans les instances de concertation, y compris dans les conseils locaux et les agences sanitaires.

La ministre de la Santé annoncera en avril prochain, lors de la présentation de la synthèse des débats régionaux sur la Stratégie nationale de santé, les recommandations qu'elle souhaite retenir.

Ce rapport est consultable sur le site www.sante.gouv.fr.

© 2013 Les Echos Publishing